



Crédit photo : O. Gotorbe

MAÎTRISER LE NOURRISSEMENT DE SES RUCHES

e cahier des charges de l'agriculture biologique souligne l'importance de respecter le comportement « naturel », et donc d'éviter autant que possible d'alimenter artificiellement les colonies. Cependant, il est des circonstances où l'apiculteur ne peut faire l'économie d'un apport vital de nourriture à ses colonies. La maîtrise du nourrissement en bio est l'une des clés de succès pour limiter son surcoût.

Nourrir pour compenser des ressources alimentaires naturelles parfois limitées

Avec les aléas climatiques et la spécialisation des zones agricoles, les ressources nectarifères et pollinifères se font de plus en plus irrégulières. Combiné aux pressions croissantes exercées sur les colonies par les parasites tels que Varroa ou le frelon asiatique, ce phénomène rend quasiment inévitable un apport alimentaire complémentaire durant certaines périodes de l'année.

L'apiculteur bio s'engage à réduire l'alimentation des colonies au strict minimum et doit laisser dans les ruches des réserves de miel et de pollen suffisantes pour assurer l'hivernage. Le nourrissage des colonies d'abeilles n'est autorisé que lorsque la survie des ruches est menacée en raison des conditions climatiques.

Essaims en développement exceptés, le nourrissement spéculatif des colonies visant à stimuler la ponte de la reine en prévision d'une miellée est interdit. Il n'est pas possible de nourrir ces colonies avec du miel déclassé, même issu de l'exploitation.



Betterave biologique cultivée en France Crédit photo : Bio en Hauts de France

Du sucre de betterave ou de canne à sucre ?

Les seuls produits autorisés pour le nourrissement sont le miel, le sucre ou le sirop de sucre biologiques. Les sucres bio ou aliments à base de sucre bio (sirop ou « candi ») sont nettement plus onéreux qu'en conventionnel (jusqu'à 2,5 fois plus chers). Le sucre de betterave bio est rare sur le marché. L'importation du sucre de canne bio de l'hémisphère sud pose quant à elle question à certains apiculteurs sur l'empreinte carbone du transport et la cohérence de leur système.

Une filière française de sucre de betterave biologique est actuellement en cours de développement sous l'impulsion du réseau FNAB dans les régions du Nord de la France et devrait permettre un approvisionnement en sucre de qualité, bio et français à prix raisonnable dans les prochaines années. Par ailleurs, des achats groupés sont régulièrement organisés par les GAB et permettent de limiter les charges qui pèsent lourd dans le budget des exploitations.

Une exploitation moyenne (300 ruches) consomme jusqu'à 1 voire 2 tonnes de sucre sur l'année (selon les conditions météo et le nombre de jeunes essaims en développement), à un prix oscillant entre 1 350 et 1 700 € la tonne (selon quantité et conditionnement en big bag ou sacs de 25 kg) pour du sucre de betterave bio européen. Pour des sirops préparés, il faut compter autour de 1,45 et 1,65 € le kilo, et jusqu'à 3 € le kilo pour du candi bio de qualité.

Le surcoût est encore plus élevé pour les aliments solides, qui sont recommandés durant la période hivernale et dont la fabrication artisanale, à base de sucre brut et de miel bio, implique des investissements lourds pour un apiculteur seul, et une charge de travail supplémentaire.



Crédit photo : Hélène Clerc

Fabriquer son propre sirop?

Certains apiculteurs fabriquent leur propre sirop. Voici un exemple parmi d'autres de recette de sirop 60/40 avec du sucre de canne bio : dissoudre le sucre dans l'eau chaude, additionnée de miel bio de l'exploitation pour l'appétence, écumer le sirop, et rajouter 0,5 ml de vinaigre de cidre par litre de sirop. Il peut arriver que le sirop recristallise dans les rayons en cas de colonies faibles (pas assez d'abeilles pour transformer le sirop).

Pas de nourrissement protéique en bio

Les apports protéiques, les levures et la spiruline ne sont pas autorisées à ce jour. Un apport de protéines via du pollen issu de l'exploitation est cependant toléré.

Dans un but de prophylaxie, une solution hydro-alcoolique de propolis biologique peut être utilisée dans le nourrissement avec le sirop de sucre, de même que des tisanes et décoctions de plantes.

Maîtriser le nourrissement pour limiter le surcoût

À l'instar de la gestion Varroa et des cires, et bien qu'elle soit plus rarement citée comme telle, la maîtrise de l'alimentation des colonies constitue l'une des clés de réussite de l'apiculture biologique. Une problématique à ne pas négliger dans la construction de son projet de façon à anticiper les surcoûts et identifier en amont des solutions d'approvisionnement optimisées.



Sacs de sucre de betterave biologique (Origine Allemagne) Crédit photo : OPABA



<u>À retenir</u>



Laisser dans les ruches des réserves de miel et pollen suffisantes.



Le nourrissement des colonies est possible sans limite de quantité, mais uniquement quand cela est nécessaire pour la survie de la colonie.



Les apports protéinés sous forme de pollen sont interdits, à l'exception du pollen issu du même rucher.



Pour limiter le surcoût du sucre et sirop certifiés bio, les GAB organisent des achats groupés.